

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 22 novembre 2019, le Conseil municipal de Branne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-Marie Dupont, Maire.

Présents : Jean-Marie DUPONT, Josiane MOREAU, Eric NICOINE, Alain LARGE, Régis PARDO, Brigitte DEAT, Laetitia GUEDES-FERNANDEZ, Marie-Christine FAURE, Véronique PARSAT, Fabien CLABE.

Absents :

Mr Jean-Louis BASTIE pouvoir à Mme Marie-Christine FAURE
Mr Alain AUTIN pouvoir à Mr Jean Marie DUPONT
Mr Francis GERKENS
Mr Michel LACOUR
Mme Cathy THOMAS

A été désigné(e) Secrétaire : Mme Brigitte DEAT

Monsieur le maire ouvre la séance, cette réunion ne nécessite pas le quorum, 2eme convocation avec même ordre du jour que la réunion du 15 novembre 2019. Mr le maire demande s'il y a des observations sur le dernier compte rendu. Aucune observation n'étant formulée, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

Mr le Maire donne lecture de l'ordre du jour

1-20191101 : Délibération de réactualisation IHTS.

Une délibération doit être prise à la demande de la perceptrice.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de la réactualisation des indemnités horaires pour travaux supplémentaires.

2-20191102 : Délibération de réactualisation des arrêtés de régies

Une délibération doit être prise pour réactualiser les arrêtés de régies, à la demande de la perceptrice.

_ Cantine

Mme Deveil suppléante Mme Ferreira

_Droits de place (Marché)

Mr Baylet suppléant Mr Guionie

_Accueil

Mme Brugere suppléante Mme Della-Maestra

_Camping-Car

Mr Baylet suppléant Mr Guionie

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette réactualisation.

3-20191103 : Délibération modification statuts CDC Castillon-Pujols

La Communauté De Communes à modifier ses statuts.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les nouveaux statuts.

4-20191104 : Point sur l'école

Mr le maire donne la parole à Mme Josiane MOREAU.

Rentrée scolaire 2019-2020 : 165 enfants idem par rapport à l'année précédente sachant qu'il y avait eu une ouverture de classe à la rentrée 2018-2019.

2 nouvelles enseignantes :

Mme Perreira en remplacement de Mme Busy qui est partie à la retraite.

Mme Brosse

Sur les 165 enfants, tous les jours entre 150 et 155 enfants mangent à la cantine.

A partir de novembre 2019, la loi EGALIM se met en place avec un menu végétarien par semaine dans toutes les cantines scolaires. Dès 2020, la liste des plastiques interdits s'allonge. Pailles, couverts, assiettes, gobelets et bouteilles en plastique ne seront plus utilisées dans la restauration scolaire. A partir de 2022, le repas devra comprendre 50% de produits de qualité et durable, dont 20% de produits BIO. A partir de 2025, il sera mis fin à l'utilisation des contenants en plastiques.

30 à 40 enfants vont à la garderie le matin, ils sont plus nombreux en soirée.

Les parents d'élèves souhaitent une aide aux devoirs ou un espace dédié aux enfants leur permettant de s'isoler. Cette possibilité est à l'étude.

Le corps enseignant et les parents d'élèves ont remercié au dernier Conseil d'Ecole la municipalité et le service technique (pour leur réactivité).

D'ici la fin de l'année, le tri des déchets dans les classes et dans la cour va se mettre en place dans le sens de l'éducation du développement durable à nos enfants. Certification de la commune sur le tri des déchets pour se mettre en conformité avec la loi.

Depuis le début de l'année, utilisation de produits écologiques pour l'entretien des locaux, pour lavage de la vaisselle et des mains.

Travaux réalisés :

- _Travaux numériques
- _Rénovations Bungalows
- _Fresques murales
- _Alarme intrusion attentat
- _Entretien courant tout le long de l'année

Travaux à prévoir à l'école Noël Mouty:

- _Confection d'un portail
- _La grille d'évacuation qui devait être changée cette année

Lors d'un prochain Conseil Municipal, nous allons étudier le Budget concernant l'école.

5-20191105 : Point sur le marché de Noël

Mme Cathy THOMAS s'occupe de ce dossier, elle est absente excusée ce soir.

Rien de nouveau par rapport au point fait à la dernière réunion du Conseil Municipal.

6-20191106 : Questions Diverses

_Dégâts causés aux maisons suite à la sécheresse de cet été.

Une seule personne à Branne s'est manifestée. En attente d'autres demandes éventuelles jusqu'à fin décembre avant de faire parvenir le dossier à la sous-préfecture. L'info est affichée sur le panneau numérique.

_Commande de champagnes.

2 caisses ont été commandées pour le repas des aînés, soit 24 bouteilles.

_Calendrier des manifestations à venir.

20 décembre 2019 à 19H : Vœux aux personnels

4 janvier 2020 à 11H : Vœux à la population

12 janvier 2020 : Repas des aînés

_Arrêté reçu de la préfecture concernant le terrain de Mr Régis Pardo.

Des fouilles archéologiques vont avoir lieu suite au projet de lotissement.

_Courrier reçu de Mr Frédéric CHASSAGNE adressé au Maire et au Conseil Municipal.

Demandant l'acquisition du terrain se trouvant sous le city-stade rue du Fort Bayard afin d'y construire la maison médicale, projet initialement prévu sur le terrain de Mr Régis PARDO.

Mr le Maire nous propose de faire une réunion concernant cette demande.

_Nuisances aviaires sur toiture de l'église.

L'entreprise EGEF spécialisée dans l'effarouchement et la capture des pigeons a été est consultée, elle est venue sur le site 12 Novembre.

Nous avons reçu 2 devis qui se montent à 7 378,00 € pour l'un et 8 400,00 € pour l'autre.

Avant de prendre une décision, d'autres entreprises vont être contactées.

La meilleure période pour les capturer est l'hiver.

Prochaine réunion le 4 décembre 2019 à 18H30 pour le PLU.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 13 décembre 2019 à 19H.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h05.